



OUVERTURE DU CARAN SANS AGENTS : QUAND LA DIRECTRICE PREND SES DÉSIRS POUR DES RÉALITÉS !!!

1^{er} Acte : Mardi 9 septembre 2025, 10h00, la salle du personnel des Archives nationales de Paris est pleine. La participation des collègues à l'Assemblée Générale (AG) est telle que la question du fonctionnement du CARAN et de la salle de lecture en mode « dégradé » a même été posée. Et pour cause : **plus aucun agent n'est en poste à l'accueil, à la délivrance des cartes, aux microfilms, ni à l'aide aux lecteurs, 3 agents sont présents au guichet de liaison.** Mais peu importe, la Directrice des publics décide de maintenir le service ouvert comme si de rien n'était. Résultat, **le CARAN a ouvert ses portes entre 10h00 et 11h00 avec aucun agent au rez-de-chaussée, aucun agent à l'aide aux lecteurs, aucun agent aux microfilms !** Imaginez un peu, vous franchissez les portes grandes ouvertes d'un service public comme une mairie, les impôts, ou la Poste, et vous constatez qu'il n'y a personne, pas un agent, pas âme qui vive. Cela paraît improbable, sauf que **cela s'est produit au CARAN, avec tous les risques imaginables en matière de sécurité des personnes et des biens qu'une telle situation peut poser pour les agents et lecteurs.**

2^e Acte : Mercredi 10 septembre 2025, 10h00, hall du CARAN, l'AG vote très majoritairement la grève. Conséquence, **pas de président de salle, pas d'accueil, pas de délivrance des cartes, pas de microfilms, 3 agents présents au guichet de liaison, 2 à l'aide aux lecteurs et 1 à la reprographie.** Malgré la grève majoritaire, la Directrice des publics donnait l'ordre d'ouvrir « *comme un samedi* ». En réalité, la Directrice des publics donnait l'ordre irréglementaire d'ouvrir avec moins d'agents qu'un samedi ! En effet, le « *planning type du samedi* » prévoit la présence d'au moins 9 agents pour ouvrir le CARAN, soit : 1 président de salle ; 5 agents sur les postes « *guichet/surveillance* » ; 1 agent aux microfilms ; 2 agents sur les postes « *inscription/accueil* ». Ce mercredi 10 septembre, il n'y avait que 6 agents en poste et aucun président de salle ! Pour la deuxième fois en deux jours, la Directrice des publics prenait la responsabilité d'ordonner l'ouverture du service public sans en avoir les moyens. Ne lui en déplaise, force est restée aux grévistes, le CARAN est resté fermé toute la journée !

3^e Acte : Jeudi 11 septembre 2025, 8h50, hall du CARAN, la Directrice des publics vient à la rencontre des militants de la CGT-Archives présents pour tenir l'AG prévue 10 minutes plus tard. Venue pour savoir ce qu'il pouvait être décidé lors de l'AG, nos représentants lui ont répondu que dans le cadre du préavis de grève reconductible, les agents pouvaient reconduire la grève, la suspendre, lever le préavis, et/ou prendre toute décision qu'ils estimaient utile pour voir satisfaites leurs revendications. Et la Directrice des publics de poser la question qui lui importait le plus : « *Combien de temps durera votre AG ?* », nos représentants lui ont répondu qu'ils ne savaient pas, qu'il fallait compter « *environ 1 heure. Peut-être un peu plus, peut-être un peu moins* ». Réaction spontanée de la Directrice des publics : « *Ah non, pas une heure, la moitié !* » Nos représentants lui ont alors expliqué que 30 minutes ne suffiront pas à l'AG pour faire le point sur la journée de grève de la veille et prendre une décision sur les suites à donner. Dernière phrase prononcée par la Directrice des publics : « *À plus tard.* » Massive, l'AG commence à 9h00. A 9h15, des collègues disent avoir vu passer un lecteur qui se dirigeait en salle de lecture - une formation en héraldique est organisée en même temps -, le lecteur s'est peut-être faufilé dans le groupe. Mais non. D'autres collègues disent en avoir vu deux ou trois autres. Les représentants CGT se dirigent vers l'entrée du public et constatent l'ouverture de la grille. Les membres de l'encadrement

intermédiaire confirment qu'ordre a été donné par la Directrice des publics de procéder à l'ouverture. Ainsi, **agissant dans la déloyauté la plus éhontée, dans le dos de l'AG et des agents, et alors même qu'elle se trouve avec le Directeur adjoint des Archives nationales dans un bureau situé à moins de 15 mètres, la Directrice des publics ordonne illégalement l'ouverture. C'est-à-dire une ouverture sans président de salle et, avec en tout et pour tout, seulement 4 agents présents sur l'ensemble des postes de travail du CARAN !** L'ensemble de l'AG s'est immédiatement déplacé à l'entrée du CARAN pour garantir la tenue de l'AG et empêcher l'entrée de tout nouveau lecteur. **Force est encore une fois restée à l'AG et aux agents !**

Une fois l'AG terminée, les agents ont pris rendez-vous pour la grève du 18 septembre, la Directrice des publics est sortie de son bureau. Bien sûr, nos représentants l'ont interpellée sur la nature et les conséquences des basses manœuvres dont elle était l'autrice depuis trois jours, des risques qu'elle faisait encourir à chacun, des ordres illégaux qu'elle donnait. Nous lui avons rappelé que l'ouverture du service aux lecteurs sans les effectifs nécessaires était impossible et illégale. Réponse de la Directrice des publics : « ***J'ouvre en fonction des moyens dont je dispose*** ». Force est pour nous de constater que la Directrice des publics n'a, en définitive, que très peu de moyens...

Donc, la Directrice des publics se moque de savoir si les conditions élémentaires de sécurité, de sûreté et d'accueil du public sont satisfaites, c'est quand elle veut, où elle veut, comme elle veut.

Eh bien non, Madame la Directrice des publics, il ne vous appartient pas de décider seule, selon votre humeur ou vos caprices, ce que sont les conditions d'ouverture du service au public ou les conditions dans lesquelles se réunissent les agents avec leur syndicat. Les agents vous l'ont prouvé les 9, 10 et 11 septembre derniers. Dure est la réalité...

Que cela serve de leçon de choses !

Paris, le 16 septembre 2025